



REPUBLIQUE

Envoyé en préfecture le 31/12/2024

Reçu en préfecture le 31/12/2024

Publié le

ID : 077-217704949-20241219-DELIB2024\_059-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation  06/12/2024
Date d'affichage  19/12/2024
Nombre de conseillers :  En exercice.....23  Présents.....17  Votants.....22
Réf : 2024-063  Objet : <b>TRANSFERT A L'INVESTISSEMENT</b>  Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 23/12/2024 et qu'elle a été rendue exécutoire le 23/12/2024  Le Maire,  A. MOMON

Le dix-neuf décembre deux mille vingt-quatre à vingt heures trente,

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.

Etaient présents(es) : Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Eric SAINT SEBASTIEN, Geneviève DARGNAT, Brigitte GOUYON, Michel DOYEN, Nassima VIGUIER, Alain GUYONNET, Régine BRIOIS-BRAUN, Elisabeth FRONTIN, Olivier BEUDAERT, Valérie BOCQUEL, Josiane PACHOLSKI, Pascale PALARD, Nicolas POUZET, Hermann TYNDAL et Daniel PIGNOT formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés avec procuration :**

Maud THOURY pouvoir à Daniel DESSOGNE  
Gerty EMBOULÉ pouvoir à Eric SAINT SEBASTIEN  
Sébastien PELLERIN pouvoir à Alain GUYONNET  
Bernadette CAPDEVILLE pouvoir à Michel DOYEN  
Sébastien DERREUMAUX à Régine BRAUN

**Absent(s) :**

Clément ROCU

Secrétaire de séance : Daniel DESSOGNE

Réf : 2024-063- TRANSFERT A L'INVESTISSEMENT

Entendu Monsieur DESSOGNE, Adjoint au Maire en charge des Finances,

- INFORMER qu'il est possible de transférer à l'investissement les travaux d'investissement réalisés en régie par les agents communaux afin d'actualiser la valeur du patrimoine communal
- INFORMER que les dépenses transférables sont des acquisitions de matériaux imputés au compte 60632 et le temps passé par les agents communaux valorisés au taux horaire calculé pour les agents
- INDIQUER que le tableau ci-après mentionne toutes les opérations transférables pour un montant total de 63 143,48 € selon les comptes d'affectations en fonctionnement et en investissement de ce transfert

OPERATIONS	Dépenses matériaux imputés en fonctionnement N° 60632	Temps passé (h)	Taux horaire (€)	Coût Main d'Œuvre (€)	Total
Création de bureaux aux ateliers municipaux	16 332,04 €	640	35,00 €	22 400,00 €	38 732,04 €
Réaménagement de l'accueil de la Mairie	1 560,52 €	120	35,00 €	4 200,00 €	5 760,52 €
Création de planchers de stockage aux ateliers municipaux	1 957,82 €	360	35,00 €	12 600,00 €	14 557,82 €
Travaux d'urgence pour la protection des biens et des personnes inondation chemin Saint Fortuné	593,10 €	100	35,00 €	3 500,00 €	4 093,10 €
TOTAL	20 443,48 €	1 220	35,00 €	42 700,00 €	63 143,48 €

Ouverture de crédits :

En section de fonctionnement :

Dépenses : 023 : + 63 143,48 €

Recettes : opération d'ordre : 722 (042) : + 63 143,48 €

Ouverture de crédits :

En section d'investissement :

Dépenses : opération d'ordre (040) c/21311 : + 63 143,48 €

Recettes : 021 : + 63 143,48 €

Après débat, le Conseil municipal approuve à l'unanimité le transfert à l'investissement au titre de l'exercice 2024

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 19 décembre 2024

Le Maire, Alain MOMON

Secrétaire de séance : Daniel DESSOGNE

